

Règlement du jeu - "WIN an ANA Suitcase and More!"

ANA SKYAGENT PORTAL - "Ajout de la langue française"

PARTICIPATION GRATUITE JEU 'WIN an ANA Suitcase and More!' : CONDITIONS GÉNÉRALES

Conditions générales :

Le présent règlement de jeu régit les relations entre vous, le participant (« vous », « votre/vos ») et la succursale allemande All Nippon Airways Co. Ltd (ANA), (« l'organisatrice », « nous », « notre », « nos ») en ce qui concerne le jeu.

La succursale allemande ALL NIPPON AIRWAYS CO., LTD., à l'adresse Rossmarkt 21, 60311 Frankfurt am Main, Allemagne, organise le jeu gratuit et sans obligation d'achat, "WIN an ANA Suitcase and More!" du 26 juin au 30 Septembre 2025.

CE À QUOI VOUS PARTICIPEZ

1. Vous participez à un jeu gratuit et sans obligation d'achat pour avoir la chance de gagner une valise ANA Original pour le 1er prix, un modèle d'avion aux couleurs spéciales d'ANA et 1 ensemble cadeaux signés ANA pour le 2ème prix et 1 panier ANA Original pour le 3ème prix. 3 gagnants seront annoncés. Veuillez lire attentivement le présent règlement pour en connaître tous les détails.
2. Le jeu est soumis au droit européen-et au droit français, et tout litige découlant du présent accord ou en rapport avec celui-ci sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux européens et français.
3. Ce jeu est annoncée par ANA sur les supports de communication suivants:
Le portail Skyagent **du 26 juin 2025**
Les réseaux sociaux de la marque
Les emails commerciaux de la marque ;
Elle peut également être annoncée sur d'autres supports publicitaires (emails, bannières, etc.) via les partenaires externes de la marque.

ÉLIGIBILITÉ

4. Ce jeu est gratuit et aucun achat n'est requis pour y participer.
5. Elle est ouvert à tous les agents de voyage et professionnels du voyage âgés de 18 ans ou plus, disposant d'un accès à Internet et résidant en France métropolitaine, Belgique francophone (Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)), Suisse francophone (Suisse Romande), au Luxembourg.
6. Une seule participation par personne est acceptée (même nom, même prénom, même date de naissance, même adresse électronique et même adresse postale).
7. La société organisatrice se réserve le droit de vérifier l'identité des gagnants avant de recevoir leur prix.

Les personnes suivantes ne sont pas autorisées à participer à la promotion : (i) les employés de la société organisatrice, de ses filiales et sociétés associées respectives, de

ses agences de publicité et de promotion. (ii) les membres de la famille immédiate (comprend la mère, le père, les frères, les sœurs, les fils, les filles, le partenaire ou le conjoint) de ces employés ou de toute personne avec laquelle ces employés sont domiciliés.

8. La participation au jeu implique l'acceptation explicite et sans réserve du Règlement, en toutes ses stipulations, aux règles de déontologie en vigueur sur Internet (étiquette, charte de bonne conduite, etc.), ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur dans l'Union européenne et en France.
9. La société organisatrice se réserve le droit d'annuler automatiquement la participation au jeu en cas de non-respect de ces conditions.

DEPOT DE REGLEMENT :

10. Le Règlement est déposé en l'étude SARL PARHUIS – Commissaires de Justice associés, 51 Rue Sainte-Anne, 75002 Paris
11. LA Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si en cas de force majeure ou d'événements indépendants de leur volonté, elles sont amenées à annuler, écourter, prolonger, reporter le présent Jeu ou à en modifier les conditions. Toutefois, toute modification fera l'objet d'un avenant qui sera déposé chez la SARL PARHUIS, Commissaires de Justice, dépositaire du Règlement

DURÉE DE LA PROMOTION

12. Le jeu se déroulera du 26 juin au 30 septembre 2025. Les participations reçues avant ou après cette période ne seront pas pris en compte.

COMMENT PARTICIPER

Pour participer au jeu, vous devrez effectuer les démarches suivantes **entre le 26 juin et le 30 septembre 2025** :

- a) Visitez le portail Skyagent : <https://anaskyagent.de/fr/>
- b) S'abonner à ANA Skyagent
- c) Lire et accepter les conditions générales de ANA Skyagent
- c) Lire et accepter la copie en ligne du règlement de jeu.

13. Toutes les informations que vous fournissez dans le cadre de ce jeu nous sont fournies directement et non à Facebook, Twitter ou YouTube et ce jeu n'est en aucun cas parrainée, approuvée ou administrée par, ou associée à Facebook, Twitter ou YouTube. Pour éviter toute ambiguïté, Facebook, Twitter et YouTube n'ont aucune responsabilité envers vous en ce qui concerne le jeu.

SÉLECTION DES GAGNANTS

14. Le tirage au sort du prix se déroulera dans les bureaux dans les 30 jours suivant la fin du jeu. 3 gagnants seront, de la société organisatrice sélectionnés électroniquement au hasard parmi toutes les entrées valides et éligibles reçues pendant la période de promotion, conformément aux présentes conditions générales. Le premier nom tiré

au sort sera le gagnant du premier prix, le deuxième nom tiré au sort sera le gagnant du deuxième prix et le troisième nom tiré au sort sera le gagnant du troisième prix.

15. Les gagnants seront avertis par courrier électronique et devront confirmer leur acceptation du prix par écrit en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante; lonsales-marketing@ana.co.jp dans un délai de 10 jours ouvrables. Seuls les gagnants seront contactés individuellement par nos soins. La liste des gagnants ne sera pas communiquée aux autres participants.

16. Nous nous réservons le droit de sélectionner au hasard un autre gagnant dans le cas où :
 - a) un gagnant ne peut être contacté après 3 tentatives dans les 10 jours ouvrables suivant la date du tirage au sort ;

 - et/ou b) un gagnant n'est pas en mesure d'accepter le prix ;

 - et/ou c) nous avons des motifs raisonnables de croire qu'un gagnant a enfreint l'une des présentes conditions générales, notamment si un gagnant a fourni de fausses données personnelles ou a tenté, par quelque moyen ou forme que ce soit, de manipuler les inscriptions à la promotion ou les résultats de cette dernière.

17. Le gagnant doit envoyer son prénom, son nom, son adresse électronique et son pays de résidence en envoyant un e-mail à lonsales-marketing@ana.co.jp. Ces informations seront mises à la disposition d'ANA pendant 6 mois après la fin de la période de jeu.

18. Nous, ANA pouvons publier et faire connaître votre nom, votre emplacement géographique le plus proche (par exemple, la ville ou le département le plus proche) et votre participation, en association avec la promotion et/ou le prix, dans tous les médias, dans le monde entier, à des fins de publicité et de relations publiques uniquement dans le cadre de la promotion.

19. En ce qui concerne les gagnants, vous comprenez que nous et notre partenaire de promotion pouvons : (i) vous interviewer, que nous pouvons filmer, photographier et/ou enregistrer et ; (ii) vous filmer, photographier et/ou enregistrer dans le cadre de la promotion, par téléphone ou en personne, et nous pouvons utiliser ces films, enregistrements et/ou photographies à des fins de publicité et de relations publiques dans tous les médias, dans le monde entier, aussi souvent et aussi longtemps que nous le jugeons approprié ou souhaitable, dans le cadre de la promotion. Nous pouvons également publier votre nom, votre image, votre pseudonyme sur les réseaux sociaux et/ou votre photo de profil.

LE PRIX

Les trois gagnants feront les démarches suivantes :

20. Les prix doivent être acceptés en tant que récompenses et ne sont ni transférables ni convertibles en espèces ou autres substituts et ne peuvent être utilisés conjointement avec d'autres bons, offres ou réductions.
21. Le promoteur n'assume aucune responsabilité en cas d'annulation ou de retard de livraison du prix.

Les récompenses :

1^{er} prix : Valise ANA Original 40 L : appr. 160eur TTC

2ème prix : Modèle d'avion aux couleurs spéciales ANA : appr. 50eur TTC

3ème prix : Ensemble cadeaux signés ANA (Stylos, carnet de notes en moleskine, batterie portable, éventail pliable, bonbon à la menthe) appr 30eur TTC

GÉNÉRAL

22. En soumettant une participation au jeu, vous acceptez d'être lié par le présent règlement de jeu (que nous pouvons modifier à tout moment avec ou sans préavis), qui sont définitives pour toutes les questions relatives aux présentes conditions générales, à la promotion et/ou à la sélection des gagnants, et aucune correspondance ou discussion ne sera engagée.
23. Toutes les modifications apportées au présent règlement de jeu seront publiées dans les conditions générales révisées sur Skyagent : <https://anaskyagent.de/fr/>
24. Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du jeu est perturbé par une cause indépendante de la volonté du promoteur, ce dernier se réserve le droit d'interrompre le jeu.
25. Dans la mesure où la loi applicable le permet, toutes les participations deviennent notre propriété et ne seront pas renvoyées.
26. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les participations illisibles ou incomplètes, les informations incorrectes ou inexactes, les participations perdues ou tardives et n'assumons aucune responsabilité pour toute erreur, omission, interruption, suppression, défaut, retard dans le fonctionnement ou la transmission, panne de ligne, vol ou destruction ou accès non autorisé à des participations perdues ou retardées, que ce soit ou non pendant le fonctionnement ou la transmission en raison des fonctions du serveur, de dysfonctionnements techniques, de réseau, d'équipement téléphonique, électroniques, de matériel informatique ou de logiciels, de virus, de bogues ou d'autres causes indépendantes de sa volonté ou de l'impossibilité pour le promoteur de recevoir les informations relatives aux

participations en raison de problèmes techniques ou de congestion du trafic affectant le processus de collecte des participations (dans toute la mesure permise par la loi).

27. Les informations indiquées comme obligatoires sont nécessaires pour participer au jeu. Si ces informations ne sont pas fournies, la participation ne pourra pas être prise en compte.
28. Pour les informations non indiquées comme obligatoires, la base juridique du traitement est votre consentement et vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment.
29. Sauf indication contraire dans le présent règlement, les informations personnelles recueillies auprès des participants sur les participants seront incorporées dans des fichiers informatisés appartenant au promoteur ou aux sociétés affiliées de la société organisatrice, informatisés dans le pays de la société organisatrice et seront utilisées par nous uniquement dans le cadre du jeu et ne seront pas divulguées à des tiers, sauf dans le but d'organiser le jeu et d'attribuer les prix, le cas échéant, conformément à toutes les lois applicables en matière de protection des données et de la vie privée.
30. ANA n'utilisera les informations personnelles que vous fournissez que conformément à sa politique de confidentialité, et ANA se conformera à vos demandes et à toute modification de ces demandes que vous indiquerez à l'avenir, en ce qui concerne la réception de matériel marketing d'ANA. Veuillez consulter la politique de confidentialité d'ANA avant d'accepter nos conditions générales. <https://www.ana.co.jp/www/privacy/f/ana.html>
31. La société organisatrice veillera à ce que toute base de données clients soit conforme aux exigences de toutes les réglementations pertinentes en matière de protection des données.
32. Il s'agit de l'intégralité de l'accord et aucune autre autorisation n'est nécessaire pour que nous ou toute autre partie puissions utiliser les détails de votre participation dans le but envisagé dans le présent document.
33. Le présent jeu est régi et interprété conformément au droit français, et tout litige découlant du présent accord ou en rapport avec celui-ci est soumis à la juridiction exclusive des tribunaux français.
34. Tout recours aux tribunaux est exclu.
35. En acceptant le présent règlement, j'accepte d'être contacté(e) par le biais de mon adresse électronique aux fins énoncées dans les présentes conditions générales. J'ai été informé(e) que la loi m'autorise à demander des informations gratuites sur les informations personnelles que le promoteur a stockées à mon sujet et à y accéder, ainsi qu'à demander que le promoteur corrige, bloque ou supprime ces informations personnelles. Je reconnais que je peux retirer ma déclaration de consentement à la collecte, au traitement, à l'utilisation et à la collecte de mes informations personnelles auprès de All Nippon Airways Co. Ltd (ANA), Sales & Marketing, Rossmarkt 21, 60311

Frankfurt am Main, Allemagne, à tout moment en envoyant un e-mail à lonsales-marketing@ana.co.jp

36. Les Participants sont en droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente telle que la Commission Nationale de l'Informatique et de Libertés en France dans le cas où ils estimeraient que le traitement de leurs données personnelles est illégal :

- en envoyant un courrier à l'adresse suivante :

Commission nationale de l'informatique et des libertés
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07

- sur la plateforme de la CNIL : www.cnil.fr